

avouons qu'on a quelque raison de dire que l'élevage des vaches n'est pas profitable, quoique ce soit faux, et voici cette raison : On choisit les plus mauvaises vaches pour élever ; et il en coûte autant et quelque fois plus pour nourrir le chétif nourrisson d'une vache encore plus chétive, jusqu'à ce qu'il atteigne la valeur de 25 ou 30 piastres, qu'il en coûterait pour la nourriture du bon veau d'une excellente vache lequel vaudrait le double de cette somme à deux ans ; il s'en suit qu'il y a perte pour le cultivateur non pas indirectement mais directement parce qu'il a dépensé plus qu'il ne peut recevoir. Un marchand qui ferait de telles affaires donnerait bientôt de l'ouvrage à un syndic ou au juge d'une banqueroute ; mais telles sont les avantages de la profession agricole que le cultivateur peut vivre et même réussir en dépit de ses spéculations sans queue ni tête.

Qu'il fasse de la culture comme l'on fait les bonnes affaires dans le commerce ; qu'il écrive et calcule ses résultats, comme d'autres hommes sont obligés de le faire, et l'on verra qu'il n'y a aucune opération culturale qui ne paie un meilleur intérêt en sus de la rémunération nécessaire pour le travail et la surveillance, pourvu que ce travail et cette surveillance soient seulement bien dirigés. Il verra surtout qu'il y a dans une bonne génisse plus d'argent que le boucher ne pourrait lui en donner, s'il veut permettre à l'animal de le lui montrer. De même pour un taureau, si l'on veut en choisir un que ce soit le meilleur. C'est par la sélection que les races actuelles de bétail pur sang ont été créées, et c'est par le moyen contraire que le bétail indigène a dégénéré. Notre bétail indigène sort de bonnes sources et si les meilleurs veaux sont gardés pour la ferme, on verra bientôt un meilleur approvisionnement de bonnes vaches.—*American Agriculturists.*

Les emprunts chez le cultivateur.

On reproche aux cultivateurs de pousser trop loin l'amour de la propriété ; de vouloir toujours acquérir des terres sans avoir à leur disposition les fonds nécessaires pour en payer immédiatement le prix, et de contracter ainsi des dettes qui sont pour eux un sujet d'inquiétude continuelle et souvent même de ruine.

Il est certain que le système des acquisitions à terme a, comme toute chose, son mauvais côté.

Une acquisition faite intempestivement, en dehors de toute sage proportion avec les ressources de l'acheteur, lui enlève parfois le produit de ses économies antérieures ou un héritage

qui le faisait vivre paisiblement. Un terme du prix d'acquisition qui n'est pas payé à son échéance fait bouler de neige ; les intérêts s'accroissent ; les frais viennent grossir la dette ; d'autres termes arrivent à échéance, et si le débiteur ainsi arriéré ne prend pas le sage parti de revendre pour se libérer, il va droit à l'expropriation.

Cependant, le cultivateur qui achète à terme fait le même calcul que le commerçant qui étend ses opérations sans avoir continuellement en caisse les fonds nécessaires pour faire face à toutes ses échéances ; il compte sur la revente des marchandises et sur les bénéfices qu'il espère réaliser. Le cultivateur compte sur les récoltes que lui donne la terre qu'il achète sur son travail et celui de son puissant associé ; et plus il a besoin de compter sur cette ressource, plus il s'acharne à rendre fertile et productive la propriété qui fait l'objet de son acquisition.

Les ventes à terme et par parcelles sont le plus puissant stimulant du laboureur au travail, à l'économie et à l'amélioration de ses propriétés. Il n'est pas rare de voir des laboureurs payer le prix des immeubles qu'ils achètent à terme avec le seul produit qu'ils en tirent, tout en servant l'intérêt de ce prix à raison de six pour cent, avec moins de dix ans de crédit.

Pour soutenir que le cultivateur se ruine en achetant à crédit ou en empruntant, on s'appuie sur ce que la terre ne rapporte que trois à quatre pour cent.

Donnons aux cultivateurs la facilité d'emprunter, non point en achetant plus qu'ils ne peuvent cultiver, mais en contractant de véritables emprunts pour améliorer ce qu'ils possèdent déjà.

Il est vrai que dans l'état actuel des choses, la terre ne rapporte que trois à quatre pour cent à peine à son propriétaire qui la loue ; mais elle rapporte beaucoup plus à celui qui l'exploite, surtout s'il est cultivateur de profession et s'il fait lui-même son travail avec l'aide de ses enfants.

Je le répète, le plus puissant auxiliaire pour l'agriculture est, aussi bien que pour le commerce et l'industrie, le crédit.

On prétend que le morcellement de la propriété ruine l'agriculteur, parce qu'il est nuisible aux améliorations et appauvrit la campagne.

C'est une erreur évidente. Il est certain qu'un vaste domaine exploité par un seul fermier, produit moins que s'il était divisé et affermé à plusieurs. Le laboureur qui cultive au-delà de ses forces, fait ses travaux à la hâte, laboure mal et engraisse mal. Son travail est fait par des domestiques et des ouvriers mal dirigés et mal surveillés. Celui qui cultive peu, laboure et fume mieux ; ses ter-

res produisent davantage, et ses dépenses sont moins grandes.

Il me semble qu'on ne peut pas donner aux laboureurs un meilleur conseil que celui-ci :

Cultivez peu et cultivez bien.

Il est un fait incontestable qui vient à l'appui de mon raisonnement.

Plus la population est pressée sur un même point, plus la terre y est fertile et plus cette population est aisée. Plus les laboureurs sont rares dans un pays, plus ce pays est pauvre.

OLIVIER JEANTET.

Usage du sel.

On a reproché à la génération actuelle d'être chauve.

En dominant d'une certaine hauteur une assemblée d'hommes, on est en effet étonné de voir une si grande quantité de crânes dénudés ou mal garnis.

Or le sel paraît avoir une influence salutaire sur la production et la conservation des cheveux.

L'espèce d'anémie qui résulte d'une ration de sel insuffisante se traduit par la rudesse malade, l'aridité et la chute des productions capillaires.

Celles-ci sont au contraire luxuriantes chez les peuples qui, comme les Suisses, font une consommation de sel bien supérieure à la nôtre.

L'expérience a confirmé l'opinion de Plutarque, qui disait que l'usage du sel donné aux moutons rend la laine plus soyeuse et plus longue.

Parmi les modifications physiques, le sel, d'après les recherches modernes, est appelé, au point de vue de la régénération des individus et des peuples, à des destinées qu'on n'aurait pas soupçonnées jusqu'à ce jour.

Le peuple français n'en consomme qu'une ration journalière insuffisante ; car elle n'est guère que de 12 à 13 grammes, tandis qu'elle était de 22 grammes chez les Roamins et qu'elle est encore plus élevée dans les pays où le sel est libre de tout droit.

Est-ce bien le moment de restreindre encore la consommation de cette substance vitale qui devrait être, comme l'air et l'eau, à la disposition de tous ?

DR. L. NOIROT.

Hydromel.

On écrit au *Journal d'Agriculture*.
M. le Rédacteur,

La correspondance que j'ai lue sur votre dernier numéro, concernant l'apiculture, m'a donné l'idée d'écrire quelques lignes que vous voudrez bien publier, dans l'intérêt, il me semble, de vos lecteurs. En France, il est une boisson, dont l'usage remonte au temps des Gaulois, et si bonne, lors-